



Direction générale  
de l'enseignement  
postobligatoire

Rue Saint-Martin 24  
1014 Lausanne

SUD Education  
Madame Françoise Emmanuelle Nicolet  
Monsieur Gilles Pierrehumbert  
Place de Chaudron 5  
1003 Lausanne

Réf. : DGEP/EBN-SBZ/20161206

Lausanne, le 9 décembre 2016

### **Votre courrier du 5 octobre 2016**

---

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre correspondance adressée, en date du 5 octobre 2016, à Madame la Conseillère d'Etat, Anne-Catherine Lyon, portant sur l'organisation des examens d'admission au gymnase, et vous en remercie.

Conformément aux propos tenus lors de notre rencontre du 23 novembre écoulé, laquelle a notamment porté sur cette problématique, je vous confirme que cette question se trouve actuellement en cours d'examen auprès de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et de la Conférence des directrices et directeurs des gymnases vaudois (CDGV).

Au vu de la taille de son établissement et du nombre important de candidats attendus, le directeur du Gymnase Auguste Piccard s'est assuré du soutien de ses collègues dans le cas où d'autres enseignants, que ceux exerçant dans son gymnase, devaient être impliqués dans cette organisation. Avec la CDGV, nous avons convenu de faire le point en cours d'année pour voir si, cas échéant, d'autres mesures devaient être prises afin d'assurer le bon déroulement de ces examens.

En vous souhaitant bonne réception de ce qui précède tout en restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le directeur général



Séverin Bez

#### **Copie**

- Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC
- M. Claude Vetterli, DGA, chef de la Division de l'enseignement
- M. Jean-François Gruet, président de la CDGV
- M. Yvan Salzman, directeur du Gymnase Auguste Piccard